

Larcat Vous informe



LES VŒUX DU MAIRE

Tout d'abord à toutes et à tous, je veux exprimer en mon nom et au nom du conseil municipal tous nos vœux de bonheur et de santé à vous-mêmes ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Le souhait le plus ardent que je pourrais formuler pour 2021 est que tout cela cesse au plus vite. Que nous puissions revivre en toute liberté, en toute simplicité, sans contrainte.

L'époque des vœux est normalement une période qui nous permet de nous retrouver, de nous rencontrer. L'épidémie de Covid-19 en a décidé autrement, les vœux à la population ne peuvent pas avoir lieu.

Cette rencontre aurait été l'occasion d'échanger sur le bilan de nos premiers mois de mandature. Croyez bien que je regrette que ce temps ne puisse avoir lieu mais nous aurons l'occasion, j'en suis sûr, de nous rattraper.

Les nouvelles technologies viennent donc à mon secours pour vous donner dans les lignes ci-dessous le bilan de nos premiers mois de mandature 2020 et quelques exemples des projets que nous mènerons durant cette année. Malgré les difficultés, l'équipe municipale va poursuivre son action avec optimisme et détermination.

Que 2021 soit meilleure que l'année 2020 qui aura été difficile sur bien des points, et parfois même douloureuse. Même si nous sommes toujours dans une situation floue, je veux donner un message d'espoir et de confiance. Notre objectif est clair : faire évoluer le village, être positifs tout en étant réalistes, agir et trouver des solutions face aux difficultés financières, préparer l'avenir.

Pour l'année 2021, nous serons encore et toujours là pour : vous écouter, être disponible et être proche de vous, agir pour tous les habitants.

Face au sinistre intervenu dans la salle communale, l'état délabré et la dangerosité du plafond, il est envisagé de gros travaux de réhabilitation.

Suite au projet du SIVE (école de Les Cabannes) une délibération doit être prise pour le financement et doit engager notre commune à hauteur de 11 000 € plus les frais de fonctionnement qui à ce jour ne sont pas définis. Enfin la troisième tranche d'enfouissement des lignes électriques est prévue pour fin 2021 ; il va falloir trouver 39 000 € pour le financement des candélabres.

Je vous inviterai donc à une réunion publique où vous serez amené(e)s à donner votre avis quant aux différents modes de financement.

Cette année s'annonce incertaine à cause de la crise sanitaire, économique et sociale due au Covid-19. Nous pensons à toutes celles et tous ceux qui commencent cette année avec des angoisses en rapport avec leur santé, leurs proches, leur travail, leurs moyens financiers...

Que 2021 soit l'année de la fin du coronavirus. Préservez-vous pour que demain nous partagions à nouveau ces moments qui nous manquent tant actuellement.

Je vous souhaite une excellente année 2021.

► Travaux réalisés

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pose de deux candélabres à l'entrée du village



Amélioration de l'éclairage au terrain de jeux



NETTOYAGE DU BASSIN

Le bassin, envasé depuis plusieurs années, a été nettoyé par des bénévoles



ENROCHEMENT

L'empierrement du chemin situé à l'arrière de la maison en construction sur le chemin du Col Dolent est enfin réalisé



LIMITATION DE VITESSE

Toute l'agglomération larcatoise est limitée à 30 km / heure



AFFICHAGE RÉGLEMENTAIRE

Arrêté de LIMITATION DE VITESSE
Arrêté UTILISATION DES FONTAINES D'EAU
Arrêté CONTRE LE BRUIT

FONTAINES

Remise en état des fontaines



VOIRIE

Réparation des équipements de voirie



L'ESPACE L'ART K TOIT

Création de deux box de stationnement de véhicules



ASSAINISSEMENT DE LA MAIRIE

Abattage d'arbres autour du bâtiment communal



ÉGLISE SAINT-PIERRE

Rénovation de la Sacristie de l'Eglise Saint-Pierre



BOÎTE À IDÉES

Au centre du village



ÉLAGAGE DES ARBRES



ENTRETIEN DE LA MAIRIE



Vidange de la fosse



PRÉPARATION DES ILLUMINATIONS DE NOËL



► Les sinistres en cours

Le patrimoine immobilier communal est « malade ». Nous devons envisager de grosses dépenses, certaines dans l'urgence, par défaut d'entretien régulier.

Plusieurs dossiers de sinistre sont ouverts :

❖ DÉGÂTS DES EAUX À LA CANTOUNADE - LOGEMENT « LA GRANGE »

RÉPARATION DU PLAFOND : dans la pièce principale, une partie s'est effondrée suite à des infiltrations d'eau récurrentes. Remplacement du ballon solaire de production d'eau chaude.



❖ DÉFAUTS DE CONSTRUCTION À LA CANTOUNADE - LOGEMENT « L'ORATORI »

Notre intervention auprès du maître d'œuvre, responsable de la réhabilitation de la bâtisse, a permis la prise en charge par la décennale de l'entrepreneur des travaux de :

- **MODIFICATION DES ÉCOULEMENTS DES EAUX :** les évacuations des sanitaires du rez-de-chaussée sont régulièrement bouchées, défaut dans la pose des tuyaux.
- **LÉZARDE EN FAÇADE DU LOGEMENT :** le mur sera consolidé avec des croix d'encrage.

Ces travaux seront effectués prochainement.



❖ **SALLE COMMUNALE À LA MAIRIE ET LOGEMENT « LA PRADE »**

Des écoulements d'eau provenant du logement « La Prade » au 1^{er} étage ont permis de découvrir , au-dessus du faux-plafond de la salle communale, un état de détérioration très important des poutres et chevrons. Des infiltrations régulières depuis plusieurs années s'écoulent depuis la douche située à l'étage du dessus.



TRAVAUX À REALISER EN URGENCE :

- Redoubler les poutres en plafond dans la salle communale.
- Rénovation de la totalité de la salle d'eau du logement « La Prade » : les joints de carrelage ne sont plus étanches d'où les infiltrations vers le rez-de-chaussée et la pourriture des chevrons.
- Etanchéité de la salle communale, réfection du plancher et obligation de faire un drain.

❖ **CHEMIN COMMUNAL DES ENCONTRES**

Les fortes pluies du mois de novembre ont entraîné la destruction de l'enrochement fait à l'été dernier. Le chemin situé au-dessus, permettant l'accès aux prés par les éleveurs, n'est plus praticable. Suite à la mauvaise volonté évidente de l'entrepreneur et la visite d'un expert, nous prévoyons de provisionner une dépense au budget primitif 2021, en vue d'un acte judiciaire. Le dossier sinistre est ouvert... à suivre



► Les Projets

❖ LOGEMENTS COMMUNAUX À LA MAIRIE

Les deux logements sont dans un état d'insalubrité avancée (moisissure importante dans toutes les pièces). Une étude est en cours pour diagnostiquer l'étendue des travaux à réaliser. Dans un premier temps il est urgent de refaire entièrement la salle d'eau de l'appartement « La Prade ».

A ce jour, le budget 2021 n'est pas abouti. Si nécessaire, nous organiserons une réunion publique afin d'envisager ensemble la valorisation du patrimoine immobilier communal.

❖ LE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE PAR LES U.V.

L'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) a donné son accord pour le traitement de l'eau du château d'eau par les U.V. 2^{ème} étape : l'électrification de l'édifice est en cours avec le S.D.E. 09 (Syndicat d'Electrification de l'Ariège). Une autorisation sera demandée aux propriétaires des parcelles pour l'implantation de la future ligne électrique.

❖ LE SYSTEME D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Une étude est relancée par le SMDEA .09 (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement). Le bureau d'études a délimité un secteur et a adressé, aux propriétaires recensés dans cette zone, un courrier de demande d'accès temporaire à leur terrain pour procéder à des études de sols (perméabilité) et des relevés topographiques.

❖ MISE EN PLACE DES COMPTEURS INDIVIDUELS

Les deux logements « La Prade » et « Le Ressec » seront équipés de compteurs individuels d'eau et d'électricité pour éviter l'ampleur de la dette.

Jusqu'à ce jour la Mairie ne faisait pas payer les consommations d'eau et refacturait à chaque locataire le montant des consommations E.D.F. qui était acquitté ou pas.

LA VIE À LA MAIRIE

❖ CONSEIL MUNICIPAL

Le compte-rendu du conseil municipal du 19 décembre 2020 est en ligne sur le site internet du village : www.larcat.fr

❖ SAISON DE NEIGE : déneigement des rues



❖ COUPURE D'EAU AU VILLAGE

Suite au grand froid de la première semaine de janvier (-10°) une fuite s'est produite chez un particulier qui nous a vidé le château d'eau.

Le village a été privé d'eau durant toute une journée.

❖ BIBLIOTHEQUE

Grâce à la bonne volonté d'un citoyen larcatois (encore une fois sollicité), qui a répondu présent, la bibliothèque de la mairie a trouvé sa place et tous les villageois peuvent y accéder quand ils le désirent.



P. L. U. I. h (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal & d'habitation)

A l'horizon 2024, toutes demandes d'urbanisme feront référence au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'habitation.

Aujourd'hui, aucune contrainte particulière d'urbanisation n'est appliquée, nous suivons le R.N.U. 145 (Registre National d'Urbanisme Montagne) ; dans le courant 2024 tout va changer suite à la mise en place du PLUIh.

Elles nous ont quittés ...

La fin d'année 2020 a été douloureuse..... Elles nous ont quittés :

Marie-Claude LAURENT et Nicole DUPRÉ.

Toutes nos pensées vont vers les familles.